

## Barème des honoraires transaction & services associés

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur ou partagés entre le vendeur et l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%

	GÉREZ LA VENTE ENTRE PARTICULIERS	CONFIEZ LA VENTE À UN CONSEILLER	
	SOLO	LIBERTÉ MANDAT SIMPLE	ZEN MANDAT EXCLUSIF
	<b>GRATUIT &amp; SANS ENGAGEMENT</b>	<b>4,9% TTC*</b>	<b>4,9% TTC*</b>
<b>Diffusion illimitée</b> de votre annonce sur notre site	✓	✓	✓
<b>Annonce premium</b> (visite virtuelle, shooting photos professionnel, plans)	✓	✓	✓
Diffusion de votre annonce auprès de nos réseaux ( <b>portails immobiliers</b> )	✓	✓	✓
<b>Gestion intégrale de la transaction</b> : conseils, négociations, dossier...	✓	✓	✓

Prix de vente	Honoraires de transaction
Prix inférieur à 154 000€	7 500€ TTC forfaitaire
Prix supérieur ou égal à 154 000€	4,9% TTC du prix maximum

\* Les sociétés du groupe mychezmoi possèdent chacune une carte professionnelle immobilière. Le montant de la commission TTC perçue par mychezmoi est égal à un pourcentage appliqué sur le prix de vente, honoraires vendeur inclus, à conclusion du mandat de vente. TVA au taux de 20 %. Honoraires minimum de 7 500 € TTC.